

LA RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS ASSOCIATIF.VES



ORGANISATEUR : MAISON RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES SOLIDARITÉS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



3h



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Quels sont les risques liés au rôle de dirigeant-es dans une association ? La responsabilité personnelle peut-elle être engagée ? Comment se protéger ?

Au programme de cette formation de 3h : les bases de la responsabilité collective et individuelle des dirigeant-es, focus sur les bonnes pratiques à adopter et les points de vigilance essentiels pour assurer la protection de son association et des personnes impliquées dans sa gestion.

DATE(S) DE LA FORMATION

11 décembre 2025
17H30 - 20H30

LIEU DE LA FORMATION

5 rue Jules de Vicq
MRES
59800 Lille

POUR S'INSCRIRE



0769015912



l.berthe-constant@mres-asso.fr



<https://dev44.eolis.net/formation/la-res...>

STRUCTURE FORMATRICE



Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités



Voir la présentation de cette structure